



## Aidez moi !! Panne moteur le véhicule a été acheter il y a 1 moi

Par **kiskool08**, le 19/07/2013 à 15:59

bonjour,

Suite a l'achat d'un véhicule d'occasion a un particulier.

mon véhicule est tomber en panne 1 moi après l'achat une bielle moteur a coulé ce qui nécessite de très gros travaux et/ou le changement moteur.

après vérification des facture je constate que le moteur a été modifier le kilométrage de 2007 montre 259 000 celui de 2009 montre 225000 KM et lors de l'achat de mon ancien propriétaire 217 000 j'ai acheter le camion au kilométrage de 223 000 y a t'il un moyen de me retourner contre le propriétaire? voir même l'ancien propriétaire d'il y a 3 ans ?

je ne sait plus quoi faire, je vivait actuellement dans le véhicule qui est un fourgon aménagé je n'est plus de logement mon camion étant immobilisé dans un garage a 1h30 de chez moi

en vous remerciant de votre retour très prochainement

Clément

Par **Gwendjou**, le 19/07/2013 à 20:59

Avez vous signé un contrat de vente?